



## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-002300 / 89500102  
Growa/Transgourmet Transgourmet Suisse SA, 1847 Rennaz  
Département des produits frais, fruits et légumes:  
logistique, manutention et contrôle de la marchandise  
Besoin particulier de consommation  
4 H, 1 F  
01.05.2015–30.04.2017 (Nouveau permis)
- 15-002318 / 89500102  
Growa/Transgourmet Transgourmet Suisse SA, 1847 Rennaz  
Entrepôt régional: Disposition, préparation et déchargement de la marchandise  
des véhicules de transport  
Besoin particulier de consommation  
4 H  
01.09.2015–31.08.2017 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 15-002353 / 84061636  
Prodega CC transGourmet Suisse SA, 1242 Satigny  
Dépôt logistique des produits alimentaires frais/périssables: manutention,  
contrôle qualité et préparation de la marchandise pour les livraisons  
Besoin particulier de consommation  
13 H, 4 F  
01.09.2015–31.08.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

9 février 2016

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail